AVENANT AU CONTRAT DE PARTENARIAT
ENTRE
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 (France)
ET
L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 2 (Cameroun)

Entre les signataires :

D'un côté,

Université Jean Moulin Lyon 3, établissement public, scientifique, culturel et professionnel, ayant son siége social au 1C, Avenue des Frères-Lumière, CS 78242 – 69372, Lyon, Cedex 08, France.
Représentée par son Président, le Professeur Gilles Bonnet

Et

L'Université de Yaoundé 2, dont le siège social se situe BP 18, Soa/BP 1365 Yaoundé, Cameroun
Représentée par son Recteur, Monsieur le Professeur Richard Laurent OMGBA

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 :
La convention de partenariat en vigueur (signée le 28 janvier 2021) entre les parties susmentionnées est prorogée jusqu'au 30 septembre 2026.

Tous les autres articles de la convention restent inchangés.

Article 2 :
Pour les années universitaires 2023 2024, 2024 205 et 2025 2026 : le changement de libellé du diplôme de Master 2ème année délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3 comme suit :

Master 2ème année, Mention relations internationales parcours francophonie, stratégies et relations internationales

Le présent accord entre en vigueur à compter du 1er septembre 2023 jusqu'au 30 septembre 2026 la date.

En foi de quoi, les parties ci-dessous ont apposé leur signature.

Fait en 2 exemplaires originaux en langue française.

Pour l'Université de Yaoundé

Professeur Richard Laurent OMGBA
Recteur

Date : Pr. Richard Laurent OMGBA

Pour l'Université Jean Moulin Lyon 3

Pour le Président et par délégation
Manuel Jobert
Vice-Président en charge des Affaires Internationales et de la Francophonie

Date :

Scanné avec CamScanner